



VILLE DE MENTON

Direction générale des services
Secrétariat du conseil municipal

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du 18 décembre 2017 à 19 heures

Etaient présents :

M. Jean-Claude GUIBAL, Maire,
Président de séance

M. Nicolas AMORETTI, premier adjoint au maire

Mme Martine CASERIO, adjoint au maire

M. Christian TUDES, adjoint au maire

Mme Gabrielle BINEAU, adjoint au maire

Secrétaire de séance

M. Yves JUHEL, adjoint au maire

M. Marcel CAMO, adjoint au maire

Mme Monique MATHIEU, adjoint au maire

M. Jean-Claude ALARCON, adjoint au maire

Mme Nicole ZAPPIA, conseiller municipal

Mme Sylviane ROYEAU, conseiller municipal

M. Daniel ALLAVENA, conseiller municipal

M. Jean-Louis NATALI, conseiller municipal

Mme Arielle DAUNAY, conseiller municipal

M. Daniel BORTUZZO, conseiller municipal

M. Fabrice PINET, conseiller municipal

Mme Habiba PAILLAC, conseiller municipal

M. Franc COMBE, conseiller municipal (à partir de 19h15)

M. Jean-Jacques CLEMENT, conseiller municipal

M. Thierry GAZIELLO, conseiller municipal

Mme Danielle VASSALLO-MEDECCIN, conseiller municipal

M. Jean-Claude CHAUSSENDE, conseiller municipal

M. Claude CALVIN, conseiller municipal

M. Philippe BRIAND, conseiller municipal

Avaient donné pouvoirs :

Mme Patricia MARTELLI à Mme Martine CASERIO

Mme Sandrine FREIXES à M. Jean-Claude ALARCON

M. Henri SCANDOLA à M. Yves JUHEL

Mme Françoise MEFFRE à M. Jean-Louis NATALI

Mme Isabelle ALMONTE à Mme Arielle DAUNAY

Mme Béatrice BIECHEL à M. Daniel BORTUZZO

M. Florent CHAMPION à M. Jean-Jacques CLEMENT

Mme Nathalie ROSTAGNI (à partir de 19h15) à M. Franc COMBE

Mme Lydia SCHENARDI à M. Thierry GAZIELLO

M. Patrice NOVELLI à M. Jean-Claude CHAUSSENDE

Etaient absents

Mme Iris FERRARI

M. Franc COMBE (jusqu'à 19h15)

Mme Nathalie ROSTAGNI (jusqu'à 19h15)

Madame Gabrielle BINEAU est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2017 qui est approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** – 28 voix pour, 4 abstentions (MM. Calvin, Briand, Novelli et Chaussende)

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n°1 : **Décision modificative n°3 – budget principal – exercice 2017**

Rapporteur : M. le Maire

Unanimité des suffrages exprimés : 28 voix pour, 4 abstentions (MM. Calvin, Briand, Novelli et Chaussende)

Adopte la décision modificative n°3 du budget principal pour l'exercice 2017 relative à des mouvements de crédits en sections de fonctionnement et d'investissement qui ne modifient en rien l'équilibre général du budget.

Affaire n°2 : **Approbation du principe de la délégation du service public des ports de la Ville de Menton par la signature d'une convention « in house » avec la SPL « Ports de Menton »**

Rapporteur : M. Daniel BORTUZZO, conseiller municipal

A l'unanimité

Approuve le principe d'une délégation de service public confiée à la SPL « Ports de Menton » pour gérer le service public portuaire tel que défini dans le rapport joint à la délibération,

Approuve les principales caractéristiques des prestations déléguées et le contrat de délégation,

Autorise M. le Maire à signer ledit contrat et tous les actes y afférents.

Affaire n°3 : **Avance en compte courant d'associés à la SPL « Ports de Menton »**

Rapporteur : M. Daniel BORTUZZO, conseiller municipal

A l'unanimité

Approuve le versement d'une avance en compte courant d'associés de 500 000 € à la Société Publique Locale « Ports de Menton »,

Autorise M. le Maire à signer la convention d'avance en compte courant d'associés,

Précise que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget principal de l'exercice 2017 conformément à la décision modificative précédemment approuvée : chapitre 27, fonction NFA 01, compte budgétaire « 274-prêts »

Affaire n°4 : **Garantie d'emprunt à hauteur de 100% à la SA d'HLM Logis Familial pour l'acquisition du terrain en vue de la construction des 31 logements de la résidence Cernuschi située au 33/35 avenue Cernuschi à Menton**

Rapporteur : M. Nicolas AMORETTI, premier adjoint au maire

A l'unanimité

Accorde la garantie d'emprunt à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 570 000 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°69367, constitué de quatre lignes de prêt.

Affaire n°5 :

Engagement des investissements – budget principal – exercice 2018

Rapporteur : M. Nicolas AMORETTI, premier adjoint au maire

A l'unanimité

Autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent entre le 1^{er} Janvier 2018 et la date d'adoption du budget primitif 2018 du budget principal comme suit :

- Chapitre 20 – « Immobilisations incorporelles »	124.225 €
- Chapitre 204 – « Subventions d'équipement versées »	70.000 €
- Chapitre 21 – « Immobilisations corporelles »	3.381.380 €
- Chapitre 23 – « Immobilisations en cours »	100.000 €
- Opération 832 – « Transfert du service voirie, environnement, propreté et circulation »	300.000 €
- Opération 838 - « Aménagement de surface du parking des Sablettes »	2.500.000 €
- Opération 839 – « Basilique Saint-Michel »	100.000 €

Décide d'intégrer les crédits susvisés dans le budget primitif du budget principal à proposer à l'assemblée délibérante pour l'exercice 2018.

Affaire n°6 :

Avances sur subvention à divers organismes – budget principal – exercice 2018

Rapporteur : Mme Sandrine FREIXES, adjoint au maire

A l'unanimité

Décide d'attribuer des avances sur subvention aux trois organismes suivants:

Caisse des Ecoles.....28 700 €

Office de Tourisme.....590 000 €

Centre Communal d'Action Sociale.....1 240 000 €

Précise que les crédits susvisés seront intégrés dans le budget primitif du budget principal qui sera proposé à l'assemblée délibérante pour l'exercice 2018.

Affaire n° 7 :

Avances sur subvention à divers clubs sportifs – budget principal – exercice 2018

Rapporteur : M. Jean-Claude ALARCON, adjoint au maire

A l'unanimité

Décide d'attribuer des avances sur subvention aux cinq clubs sportifs suivants :

Rapid Omni Sport de Menton.....60 000 €

Menton Basket Club.....50 800 €

Etoile de Menton.....6 800 €

Cercle des Nageurs.....5 600 €

La Garde, section gymnastique.....5 600 €

Précise que les crédits susvisés seront intégrés dans le budget primitif du budget principal qui sera présenté à l'assemblée délibérante pour l'exercice 2018.

Affaire n° 8 :

Redevances d'usage et des conditions d'application du vieux port de Menton au 1^{er} Janvier 2018

Rapporteur : M. Christian TUDES, adjoint au maire

A l'unanimité

Adopte le barème des redevances et les conditions d'application à compter du 1^{er} janvier 2018.

Affaire n° 9 :

Redevances d'usage et des conditions d'application du port de Menton Garavan au 1^{er} janvier 2018

Rapporteur : M. Christian TUDES, adjoint au maire

A l'unanimité

Adopte le barème des redevances et les conditions d'application à compter du 1^{er} janvier 2018.

- Affaire n° 10 :** **Fournitures scolaires allouées aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Menton – fixation de la dotation communale à compter du 1^{er} janvier 2018**
Rapporteur : Mme Sylviane ROYEAU, conseiller municipal
A l'unanimité
Décide de fixer, à compter de l'année 2018, le montant de la dotation communale au titre des fournitures scolaires à :
43 € par élève des classes maternelles et élémentaires
53 € par élève des classes ULIS
800 € par enseignant de classe de REGAD et de UPE2A
Précise que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal, exercice 2018 et suivants.
- Affaire n° 11 :** **Conservatoire municipal de musique – convention de partenariat avec l'éducation nationale pour l'opération « Orchestre à l'école »**
Rapporteur : Mme Martine CASERIO, adjoint au maire
A l'unanimité
Autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Menton et l'Education Nationale.
- Affaire n° 12 :** **Conservatoire municipal de musique – projet d'établissement**
Rapporteur : Mme Martine CASERIO, adjoint au maire
A l'unanimité
Approuve le projet d'établissement du Conservatoire de Musique de Menton qui sera transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Affaire n° 13 :** **Consultation de la commission consultative des services publics locaux – mode de gestion du service de la restauration scolaire de la Ville de Menton**
Rapporteur : Mme Habiba PAILLAC, conseiller municipal
A l'unanimité
Décide de consulter la commission consultative des services publics locaux pour obtenir un avis sur le mode de gestion du service de restauration scolaire de la Ville de Menton.
- Affaire n° 14 :** **Location d'appareils multifonction et de photocopieurs avec maintenance (2 lots) – passation de modification dans l'exécution des accords-cadres : prolongation de délai**
Rapporteur : M. Jean-Louis NATALI, conseiller municipal
A l'unanimité
Autorise M. le Maire à signer les modifications des contrats pour les lots 1 et 2 de location d'appareils multifonction et de photocopieurs avec maintenance avec la société DESK Provence.
- Affaire n° 15 :** **Publications légales et opérations publicitaires année 2017/2018 – marché négocié sans publicité ni mise en concurrence passé avec EUROSUD COTE D'AZUR**
Rapporteur : Mme Arielle DAUNAY, conseiller municipal
A l'unanimité des suffrages exprimés : 30 voix pour, 2 abstentions (MM. Calvin et Briand) – Mmes Daunay et Almonte ne prennent pas part au vote.
Autorise M. le Maire à signer le marché à intervenir avec Eurosud Côte d'Azur,
Précise que le montant de la dépense sera prélevé sur les crédits à inscrire au budget principal, exercice 2017/2018.
- Affaire n° 16 :** **Transfert des contrats relatifs aux compétences transférées à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française**
Rapporteur : M. Daniel BORTUZZO, conseiller municipal
A l'unanimité

Prend acte du transfert de plein droit de l'ensemble des contrats relatifs aux compétences « eau potable » et « assainissement » à la CARF au 1^{er} janvier 2018, Autorise M. le Maire à signer tous les actes et documents à intervenir en exécution de la présente délibération.

Affaire n° 17 :

Modification et création de tarifs concernant les droits de voirie et droits de place

Rapporteur : Mme Nicole ZAPPIA, conseiller municipal

A l'unanimité

Adopte les tarifs suivants en vigueur au 1^{er} janvier 2018 :

Désignation	Tarif 2016	Tarif 2017	Tarif 2018
MARCHES			
Brocanteurs, forains, artisans, par jour	3.90 € le ml	5 € le ml	4 € le ml
Journaliers	2.80 € le ml	5 € 4 € le m ² /mois	3 €/le ml 5 € le m ² /mois
Démonstrateurs, par jour	8,40 € le m ²	14 € de forfait d'occupation à l'installation + 4 € le m ² / jour	8.50 €/le m ²
ANIMATIONS			
Manèges sédentaires, trampolines, animations saisonnières, par mois	1.60 € le m ²	3.50 €/m ²	2.50 €/m ²
Cirques : chapiteau supérieur à 30 m de diamètre, la journée	591.20 € La facturation peut être amenée à une seule journée pour les cirques de plus de 30 m de diamètre dès lors que l'endroit est rendu propre	609,00 € La facturation peut être amenée à une seule journée pour les cirques de plus de 30 m de diamètre dès lors que l'endroit est rendu propre	0.10 € le m ² / jour
Cirques : chapiteau de 20 à 30 m de diamètre, la journée	197.35 €	203,00 €	0.10 € le m ² / jour
Cirques : chapiteau Inférieur à 20 m de diamètre, la journée	32.55 €	34 €	0.10 € le m ² / jour
Création de tarif			
Cirques : Caravanes habitation,	0.00 €	4.50 € le m ² /jour	FORFAIT / PERIODE 177 € supérieur à 50 m ² 130 € inférieur à 50 m ²
Vide-greniers	0.00 €	0.00 €	2,50 €/stand

Intègre ces tarifs au règlement de voirie et droits de place.

- Affaire n° 18 :** **Transfert de gestion des compétences « eau » et « assainissement » de la commune de Menton vers la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française**
Rapporteur : Mme Gabrielle BINEAU, adjoint au maire
A l'unanimité
Décide du transfert des compétences « eau » et « assainissement » à la CARF, à compter du 1^{er} janvier 2018 et du transfert de la partie du service Grands Travaux d'Aménagement – section eau et assainissement ainsi que le personnel qui y exerce en totalité ses fonctions.
Supprime les postes correspondants au tableau des effectifs de la Ville.
- Affaire n° 19 :** **Modification du tableau des effectifs**
Rapporteur : Mme Gabrielle BINEAU, adjoint au maire
A l'unanimité
Autorise la modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2018 et précise que les crédits correspondants seront prélevés au chapitre 012 du budget de la Ville – charges de personnel et frais assimilés.
- Affaire n° 20 :** **Approbation du détachement de fonctionnaires territoriaux vers la Société Publique Locale « Ports de Menton »**
Rapporteur : Mme Gabrielle BINEAU, adjoint au maire
A l'unanimité
Adopte la présente délibération et approuve le détachement de fonctionnaires territoriaux vers la SPL « Ports de Menton » pour une durée de 5 ans renouvelable,
Adopte le modèle de convention de remboursement,
Autorise M. le Maire à signer ladite convention,
Précise qu'un bilan financier sera établi en fin d'année afin d'apurer les comptes et que les dépenses et recettes seront imputées au budget principal au titre des exercices correspondants.
- Affaire n° 21 :** **Convention de mise à disposition de personnel entre la Ville de Menton et la Société Publique Locale « Ports de Menton »**
Rapporteur : Mme Gabrielle BINEAU, adjoint au maire
A l'unanimité
Adopte la présente délibération et approuve la convention de mise à disposition pour une durée de 3 ans,
Autorise M. le Maire à signer ladite convention, cette convention donnant lieu à un arrêté individuel,
Précise qu'un bilan financier sera établi en fin d'année afin d'apurer les comptes et que les dépenses et recettes seront imputées au budget principal au titre des exercices correspondants.
- Affaire n° 22 :** **Adduction d'eau de la Roya – Approbation des comptes d'exploitation de l'année 2016**
Rapporteur : M. Marcel CAMO, adjoint au maire
A l'unanimité
Adopte la répartition des comptes d'exploitation de l'adduction d'eau de la Roya au titre de l'année 2016.
- Affaire n° 23 :** **Dégrèvement sur facture assainissement accordé à la suite d'une fuite d'eau non imputable à la responsabilité de l'abonné**
Rapporteur : Mme Monique MATHIEU, adjoint au maire
A l'unanimité
Approuve le dégrèvement sur facture de la part « collecte et traitement des eaux usées » dont une part est imputable au budget assainissement de la commune de Menton,
Sollicite le dégrèvement de la redevance « modernisation des réseaux » auprès de l'Agence de l'Eau.

Affaire n° 24 : **Requalification du quai Bonaparte entre le giratoire du Bastion et le square Victoria. Validation du programme nécessaire au lancement de l'appel d'offres pour le contrat de maîtrise d'œuvre**

Rapporteur : M. Marcel CAMO, adjoint au maire

A l'unanimité

*Approuve le programme dressé par les services de la Ville,
Autorise M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres restreint pour cette opération.
Précise que les dépenses pouvant en résulter seront prélevées sur les crédits inscrits au budget principal 2018 et suivant.*

Affaire n° 25 : **Appel d'offres pour l'aménagement de surface du parking des Sablettes pour les lots 4B, 4C :**

Rapporteur : M. Marcel CAMO, adjoint au maire

A l'unanimité

*Attribue les marchés « Aménagement des espaces publics en surface du nouveau parking souterrain sur le secteur des Sablettes – travaux sur voûtes » comme suit:
Lot 4B : cabines WC préfabriquées, à l'entreprise SAGELEC,
Lot 4C : électricité, à l'entreprise Jean GRANIOU,
Autorise M. le Maire à signer les marchés à intervenir avec les entreprises ci-dessus désignées et tous les actes y afférents.
Précise que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal des années correspondantes.*

Affaire n° 26 : **Réparation et amélioration des voies et terrains communaux – années 2016-2017-2018 et 2019 – accord-cadre de travaux – passation d'une modification de contrat pour prix nouveaux**

Rapporteur : M. Franc COMBE, conseiller municipal

A l'unanimité

Autorise M. le Maire à signer la modification du contrat à intervenir avec le groupement d'entreprises EMGC-SMBTP-GARELLI dont le mandataire est la société EMGC et tous les actes y afférents.

Affaire n° 27 : **Débroussaillage des chemins, terrains et voiries routières de la commune, années 2018 à 2021 – attribution des accords-cadres aux entreprises**

Rapporteur : M. Fabrice PINET, conseiller municipal

A l'unanimité

*Attribue les accords-cadres à l'entreprise CAVALLO pour le Lot 1 : débroussaillage mécanique des terrains et Lot 2 : débroussaillage mécanique des chemins et voiries routières.
Le Lot 3 : débroussaillage avec l'aide d'animaux est sans offre.
Autorise M. le Maire à signer les accords-cadres à intervenir avec les sociétés ci-dessus désignées et tous les actes y afférents.
Précise que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal des années correspondantes.*

Affaire n° 28 : **Appel d'offres ouvert – Fourniture de matériel électrique – attribution de l'accord-cadre**

Rapporteur : M. Daniel ALLAVENA, conseiller municipal

A l'unanimité

*Attribue l'accord-cadre de fourniture de matériel électrique à la société REXEL France, agence de Menton, autorise M. le Maire à signer l'accord-cadre à intervenir avec la société ci-dessus désignée et tous les actes s'y afférent.
Précise que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal des années correspondantes.*

- Affaire n° 29 :** **Cession des parcelles AM338, AM340 et d'une portion de 200m² de la parcelle AM337 sises à Menton, la Colle supérieure à M. et Mme Guy ITUNO**
Rapporteur : M. Jean-Jacques CLEMENT, conseiller municipal
A l'unanimité
Décide de la vente des parcelles AM338, AM340 et d'une portion de 200 m² de la parcelle AM337 à M. et Mme Guy ITUNO pour la somme de 3 000 €.
Autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette cession.
- Affaire n° 30 :** **Bail à réhabilitation 20 rue Capodana à Menton – protocole transactionnel entre la Ville de Menton et SOHLAM**
Rapporteur : M. Yves JUHEL, adjoint au maire
A l'unanimité
Autorise M. le Maire à signer un protocole transactionnel avec la SOHLAM visant la résiliation du bail à réhabilitation et le versement d'une indemnité de 50 000 € au profit de la Ville de Menton.
- Affaire n° 31 :** **Convention de servitudes pour la régularisation de l'implantation de deux supports et de conducteurs aériens sur la parcelle AO117 au profit d'ENEDIS**
Rapporteur : M. Yves JUHEL, adjoint au maire
A l'unanimité
Autorise M. le Maire à signer la convention de servitudes.
- Affaire n° 32 :** **Convention de partenariat avec la Ville de Menton, les clubs « Etoile de Menton », « Rapid Omni Sports de Menton » et l'association sportive Monaco Football Club**
Rapporteur : M. Jean-Claude ALARCON, adjoint au maire
A l'unanimité
Autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat avec l'AS Monaco Football Club.
- Affaire n° 33 :** **Compte-rendu des décisions municipales**
Rapporteur : M. le Maire
Prend acte
des décisions municipales prises par M. le Maire depuis la séance du 23 novembre 2017 et enregistrées sous les n°405/17 à 435/17.

La séance est levée à 20 heures.

MENTON, le 26 décembre 2017

Le Maire



Jean-Claude GUIBAL